

INTERSYNDICALE représentant le personnel du Conseil régional de Bretagne



DOSSIER DE PRESSE

Pour garantir leurs revenus, les salariés du Conseil régional de Bretagne sont en grève le jeudi 28 novembre !

En 2020, le Conseil régional de Bretagne va modifier son « Régime indemnitaire » (ou système de primes), mis en place en 2009. Ces primes sont une part non négligeable du revenu des salariés de la Région. À la lecture des propositions faites par la Collectivité régionale aux représentants du personnel – CFDT, CGT, CGT-FO, SUD, UNSA, FSU -, **les syndicats sont en désaccord avec le système proposé. C'est un système inéquitable qui aura des conséquences négatives sur l'attractivité des revenus des salariés de la Région dans le temps.**

Le système actuel avait été décidé par Jean-Yves Le Drian, alors Président de la Région. Les principes qu'il avait alors posés, votés en session du Conseil régional en juin 2009, étaient de :

- **Gommer les déséquilibres et de garantir ainsi l'équité entre tous les salariés** dont elle a la responsabilité, qu'ils ou elles travaillent dans les lycées, les voies navigables, les ports, le patrimoine et les services administratifs.
- **Garantir pour la Région, une réelle attractivité** pour attirer et conserver des personnes compétentes pour exercer les missions de la Région.

Même si les différences entre les salariés de la Région n'étaient pas complètement supprimées, elles étaient alors diminuées et un mouvement était engagé.

Mais depuis 2009, rien n'a changé :

- **Subsistent des différences**, notamment, au détriment des salariés travaillant dans les lycées.
- **Les montants de primes n'ont pas été réévalués** et le pouvoir d'achat des salariés correspondant à ces primes a donc diminué : si on remplissait son chariot de course avec 300 € en 2009, il faut aujourd'hui 337 € pour le remplir de la même manière.

Aujourd'hui, la Collectivité régionale, pour se mettre en conformité avec la réglementation liée au « régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) », **doit revoir le système actuel.**

Après avoir organisé des réunions de travail, le Conseil régional a présenté le système et les montants de primes qu'il souhaite appliquer en 2020, aux Syndicats représentants le personnel de la Région – Cfdt, CGT, CGT-FO, SUD, UNSA, FSU.

Les syndicats constatent que le système proposé **installe dans la durée un système inéquitable et détériore l'attractivité des revenus des salariés, et donc des emplois de la Région dans le temps.**

Les revendications des syndicats pour les salariés du Conseil régional

Le personnel de la Région Bretagne est **une richesse pour le Conseil régional et pour la Bretagne et ses habitants**. Nous sommes **indispensables pour** que la Région Bretagne puisse **mener un travail de qualité**. Et à ce titre nous **demandons que les élus du Conseil régional nous considèrent en tant que tel et acceptent nos revendications** :

- **Revalorisation, pour tous**, du montant des primes (gelées depuis 10 ans) et de manière plus significative pour les plus bas revenus
- Indexation des primes pour **garantir le pouvoir d'achat**
- **Équité** entre les salariés des **lycées et des services**
- Des primes qui augmentent avec **l'expérience et les contraintes des salariés**

Qui sont les salariés de la Région ?

Nous sommes **plus de 4 000 agent.e.s qui travaillons au service des entreprises et autres acteurs économique, de tous les habitants, des associations, de Bretagne**.

Grâce à notre travail, les lycéens des 115 lycées publics bretons peuvent étudier dans de bonnes conditions ; nous entretenons les locaux, nous préparons à manger aux élèves...

Nous participons à ce que des **transports collectifs de qualité** permettent aux bretonnes et aux bretons de se déplacer (transports scolaires, train express régionaux, transports interurbains, transports vers les Iles).

Nous facilitons **la formation des bretons tout au long de leur vie**.

Nous nous assurons du bon fonctionnement des **voies navigables bretonnes**.

Nous entretenons et participons aux développements des **ports régionaux tels que Brest, Lorient, Saint-Malo...**

Nous contribuons à préserver la **biodiversité et la qualité de l'eau**.

Nous nous assurons que **les entreprises** (agricoles, maritimes, artisanale et commerciale, industrielles), **les associations, les collectivités bretonnes** puissent bénéficier du soutien de la Région et de l'Europe (pour laquelle nous gérons des crédits) pour **améliorer le cadre de vie des bretons, et développer l'économie de la Bretagne**, en cohérence avec les orientations politiques de la Région.

Nous nous assurons du **bon fonctionnement de la collectivité** tant sur les aspects juridiques, logistiques et humain.

20% d'entre nous atteindront l'âge de départ à la retraite dans les 5 ans à venir.

Quelques portraits illustrant les propositions faites par la collectivité, inspirés de situations réelles

Marie est « agente de service général » dans un lycée à Auray depuis 15 ans.

Elle a 58 ans. Elle fait partie des salariés « transférés » par l'Etat à la Région. Elle aime son métier et se sent utile, elle se dit que grâce à son travail, les jeunes peuvent étudier dans de bonnes conditions : un lycée propre et entretenu (des salles de classe à l'internat), des repas bons et équilibrés.

Ce n'est pas non plus un métier facile. Nettoyer les lycées, les salles de classe, les escaliers, les sanitaires, l'internat, faire la plonge, aider à la préparation des repas ; même si la Région leur a « acheter » un charriot « magique » plus ergonomique, c'est un travail physique et fatigant. Et avec le temps et l'usure, certains gestes sont devenus douloureux.

Ce qui est aussi compliqué dans son métier, c'est que selon les semaines, ses horaires sont différents. Elle travaille 2 semaines de 6h à 14h45 et la 3ème semaine de 11h45 à 20h. Maintenant ses enfants sont grands et ont quitté la maison, mais avec ces horaires tôt et tard le soir et qui varient, ça n'avait pas été facile de trouver une solution de garde, d'autant plus que son mari travaille dans l'agroalimentaire, aux 3x8. Alors la famille avait fait un choix, même si c'est à ½ heure de route de son travail, ils avaient trouvé un logement dans la même commune que sa belle-mère. C'était elle qui s'occupait des enfants quand Marie était au travail.

Mais avec cette route à faire tous les jours, l'hiver dernier, comme beaucoup de monde, Marie a vraiment senti l'augmentation du prix de l'essence sur son budget familial. Les fins de mois ont été vraiment difficiles.

Elle vient d'apprendre que la Région a prévu d'augmenter le montant brut de ses primes mensuelles : de 326 € à 330 € (+ 4 €) et 20 € de plus dans 1 an et demi ! Elle a l'impression que la Région pense lui faire la charité. En plus elle a appris que les salariés qui ont le même niveau d'emploi qu'elle dans les services, les ports ou les voies navigables du Conseil Régional touchent déjà actuellement 351 € et toucheront 371 € dans 1 an et demi, donc 21 € de plus qu'elle.

Elle ne comprend pas pourquoi cette différence et pourquoi au prétexte qu'elle travaille dans un lycée, elle aurait moins. Même si elle a conscience que ces collègues, oui ils touchent plus qu'elle, mais eux aussi ont perdu en pouvoir d'achat puisque leurs primes sont gelées depuis 10 ans.

Alors, elle a décidé de faire grève le 28 novembre !

Pierre est Agent spécialisé en Maintenance du patrimoine dans un lycée sur Rennes.

Titulaire d'un CAP Plomberie, il a été embauché à la Région en tant que plombier. On lui a ensuite demandé d'être « plus généraliste ». Il aime son métier, les tâches sont variées, il fait de la menuiserie, de la plomberie, de la serrurerie, de la peinture, de l'électricité, de la vitrerie... Il se sent utile, au service des lycées et des lycéens.

En quittant le privé pour intégrer le public, il avait perdu du salaire. C'était un choix, il croit à l'importance du « service public », être au service des bretons.

Mais en discutant avec ces anciens potes avec qui il avait passé son CAP, il voit que la différence avec ce qu'il gagne et le salaire des plombiers dans le privé a encore augmenté. Il commence à se demander s'il a fait le bon choix et s'il n'aurait pas à gagner à trouver du boulot dans une entreprise.

Ce serait dommage pour la Région et pour son lycée, son encadrant lui a encore dit la semaine dernière à quel point, il appréciait son travail.

Il aimerait que la Région rémunère son travail à sa juste valeur, alors, le 28 novembre, il est en grève !

Mathieu est Instructeur de demande de subvention pour les aides aux entreprises dans les services de la Région.

L'objectif de son travail : aider les entreprises à investir et à créer de l'emploi en Bretagne. Il se sent utile : grâce à son travail, la Bretagne se développe et des gens peuvent trouver du travail. Cela fait plusieurs années qu'il fait ce travail et il commence à bien maîtriser son sujet.

Du coup, l'an dernier en plus de ces 1 607 heures de travail annuel, il a préparé un « examen professionnel », une sorte de concours. Ça n'a pas été facile de le préparer en plus de son temps de travail, d'autant plus qu'il a un petit de 2 ans et qu'il a envie de s'en occuper un peu.

S'il réussit cet examen, l'an prochain, il devrait pouvoir bénéficier d'un avancement. Et avec cet avancement, c'est 107 € de primes en plus par mois. C'est loin d'être négligeable.

Il paraît que la nouvelle réglementation, que la Région doit désormais appliquer, permettrait à la Région d'augmenter les primes avec l'expérience acquise. C'est ce que les syndicats demandent.

Magalie est Chargée de développement territorial dans les services de la Région

Sa spécialité : l'aménagement du territoire. Son travail : apporter des subventions aux mairies, aux Communautés de communes et aux associations pour améliorer le cadre de vie de tous les bretons. Elle assiste un Conseiller régional sur le terrain pour échanger avec des élus du territoire et des représentants d'associations pour qu'ils choisissent ensemble, collectivement, quels projets doivent bénéficier des fonds de la Région. C'est intéressant, car en plus du travail administratif, c'est aussi échanger avec ceux qui connaissent le territoire.

Par contre, ces temps d'échanges sont en plus des heures classiques de bureau. Les élus locaux et représentants associatifs sont uniquement disponibles après leur travail, alors elle s'adapte. Mère célibataire de 2 enfants, elle paie une baby sitter quand elle est en déplacement.

Le problème avec ces heures en soirée, c'est qu'avec sa charge de travail et les règles posées par la Région,

Il trouve que c'est une bonne idée : vue la complexité de son travail, il est vrai qu'avec son expérience, il est plus efficace que quelqu'un qui débute juste. Et si cette possibilité était effectivement ouverte, ça lui aurait permis de pouvoir bénéficier d'une augmentation sans avoir à passer moins de temps avec son fils pour préparer son examen.

Mais il a appris qu'avec le nouveau système de primes que le Conseil régional veut mettre en place l'an prochain, d'abord il ne pourra plus bénéficier de l'augmentation de prime liée à l'avancement (et à la réussite et de son concours que la Région supprime) et que le Conseil régional refuse d'augmenter les primes avec l'expérience.

C'est pour cette raison que comme nombre de ses collègues, le 28 novembre, il est en grève !

elle n'arrive pas à récupérer ses heures. Et comme elle est « cadre », elle n'a pas droit aux heures supplémentaire rémunérées. Elle se trouve donc obligée de payer une baby sitter pour des heures non payées.

Et l'an dernier, elle a un peu tiré sur la corde, elle s'est endormie au volant pendant un déplacement professionnel. Heureusement, plus de peur que de mal. Alors elle a fait le compte de ses heures de travail, plus de 1 800 heures dans l'année, payées 1 607 ! Et ça sans compter le travail qu'elle a ramené à la maison.

Elle est arrivée à la Région en 2011, et là elle vient d'apprendre qu'alors que la Région va revoir son régime de prime l'an prochain, ses primes ne seront pas augmentées d'1 €. Et ça pour encore des années à venir.

Alors le 28 novembre prochain, elle est en grève !

Grève le jeudi 28 novembre et des rassemblements dans les principales villes de Bretagne !

L'Intersyndicale réunissant les syndicats – CFDT, CGT, CGT-FO, SUD, UNSA, FSU – appellent l'ensemble des salariés de la Région à faire grève le jeudi 28 novembre et à se rassembler dans l'un des lieux de rassemblement organisés :

- **Brest, Rassemblement principal, à 10h, devant Océanopolis**, lieu de réunion de la session du Conseil régional
- **Saint Brieuc**, devant le lycée Freyssinet, 12h (32 Rue Mansart)
- **Quimper**, devant le lycée Brizeux, 12h (8 Rue Bertrand de Rosmadec)
- **Rennes, Square Joseph Loth** près du lycée Zola, 12h (Avenue Jean Janvier)
- **Redon, écluse des bateliers, 12h** (1 quai Amiral de La Grandière)
- **Saint-Malo**, sur le parking, proche de l'écluse du Nay, 12h
- **Lorient**, devant le lycée Colbert, 12h (117 boulevard Léon Blum)
- **Vannes**, devant le lycée Jean Guéhenno, 12h (79 Avenue de la Marne)

Quelques chiffres

(Sources : Bilan social 2018 du Conseil régional et Proposition de nouveau régime indemnitaire pour l'année 2020)

4 081 salariés dont 3 651 salariés permanents

2 283 salariés permanents dans les lycées bretons

Temps de travail annuel (pour un temps plein) : 1 607 heures

20% de salariés atteignant l'âge de départ à la retraite dans les 5 ans à venir

Masse salariale : 161 millions d'euros, sur un budget annuel de 1,55 milliard d'euros, soit 10% du budget de la collectivité régionale

Des montants de primes proposés allant de 330 € (pour le métier le moins bien rémunéré et le plus pénible, essentiellement occupé par des femmes) jusqu'au montant maximum de 4 165 € de primes mensuelles pour le Directeur général des services, soit un rapport de 1 à 13